

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

Séance ordinaire du 1^{ER} septembre 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire et mensuelle du conseil municipal de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester, tenue le mardi 1^{er} septembre 2026 à 20 h 00, à la salle ordinaire des sessions.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec à laquelle sont présents, messieurs Frédéric Thibodeau, Steeve Binette et Robert Allaire ainsi que mesdames Sarah Verville et Martine Lambert, tous conseillers et conseillères sous la présidence de M^{me} Micheline Lemay, mairesse suppléante. Est absent M. Lionel Fréchette, maire.

Est également présente Madame Jessica Lacerte, directrice générale et greffière-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Le quorum étant atteint, la mairesse suppléante, madame Micheline Lemay, déclare la séance ordinaire ouverte 20 h 00 et donne les consignes d'usages.

09-26-121

1.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Frédérick Thibodeau, appuyé par M^{me} Sarah Verville, et unanimement résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2026

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
 - 1.1** Adoption de l'ordre du jour
 - 1.2** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2026
- 2. CORRESPONDANCE**
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES**
 - 3.1** Adoption de la liste des comptes à payer du mois d'août 2026
 - 3.2** Rapport des Faits Saillants États Financiers 2025 – Maire
 - 3.3** Offre de service 2027 – Cain Lamarre
 - 3.4** Demande d'appui pour réduction de la limite de vitesse – Route 263
 - 3.5** Réparation de Ponts sur les chemins municipaux – Répartition des coûts
 - 3.6** Club Alléghanish – Autorisation Traverse de Route – Accotement Rang Craig et une portion du 4^e Rang
- 4. LÉGISLATION**
- 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 6. TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE**
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**
- 8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
- 9. LOISIRS ET CULTURES**

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

- 10. AFFAIRES NOUVELLES DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 11. SUIVI DU CONSEIL PRÉCÉDENT**
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

09-26-122

**1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
11 AOÛT 2026**

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu copie du
procès-verbal du 11 août 2026 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M^{me} Martine Lambert, appuyée
par M. Robert Allaire et résolu que la secrétaire soit dispensée de
faire la lecture du procès-verbal du 11 août 2026 et qu'il soit adopté
tel que présenté.

ADOPTÉE

2. CORRESPONDANCE

La directrice générale procède à la lecture de la correspondance

- 2.1 Invitation des élus municipaux à l'évènement « Mobilisation
en mobilité durable » qui se tiendra le 9 septembre prochain.
Des échanges auront lieu sur les enjeux d'accessibilité et de
mobilité vécus par les citoyens et ainsi voir l'émergence de
solutions adaptées aux réalités des communautés.
- 2.2 Mot du préfet :
 - Félicitation aux nouveaux élus M^{me} Sonia Roberge,
maire de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham ainsi
qu'à M. Marc Bussièrès, maire de la Municipalité de Saint-
Norbert d'Arthabaska ;
 - Les échanges commerciaux avec les États-Unis sont en
constante évolution et les tarifs douaniers représentent
des défis pour certaines entreprises sur le territoire. Le
Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes
entreprises – Tarifs douaniers, mis en place par le
gouvernement du Québec, sera déployé dans la MRC
avec l'appui de Destination Entreprise ;
 - L'équipe de Destination Entreprise est mobilisée pour
analyser les situations, accompagner et orienter les
entreprises vers les ressources disponibles ;
 - 6 juillet : lancement de la campagne en mobilité durable;
repenser progressivement les déplacements durant les
trois prochaines années ;
 - L'Escouade ira à la rencontre de la population concernant
la gestion des matières résiduelles ;
 - Journée du patrimoine : prochaine rencontre le
24 septembre à Tingwick.
- 2.3 Promotion de la Journée nationale des aînées le 1^{er} octobre
par Emploi et Développement social Canada. Page Facebook
d'information [Aînés au Canada](#).

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

- 2.4 Invitation à la conférence de presses pour les élus municipaux : le jeudi 3 septembre 2025 au complexe multifonctionnel du parc Terre-des-Jeunes à Victoriaville. Une demande sera faite aux partis politiques de prendre des engagements clairs sur les enjeux qui touchent directement les Centricois et Centricoises.

**09-26-123 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES
3.1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER D'AOÛT 2026**

CONSIDÉRANT QUE les comptes présentés ont été transmis aux membres du conseil ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pu consulter les comptes ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M^{me} Martine Lambert, appuyé par M. Steeve Binette et résolu que les comptes d'août soient acceptés pour un montant total de cent quatre-vingt-treize milles trois cent quatre-vingt-quatorze dollars et soixante-seize sous (193 394,76 \$).

ADOPTÉE

09-26-124 3.2 RAPPORT DES FAITS SAILLANTS ÉTATS FINANCIERS 2025 – MAIRE

En conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal, en cette séance de conseil du 1^{er} septembre 2026, j'ai le plaisir à titre de maire et au nom de mes collègues du conseil municipal, de vous présenter les faits saillants qui résultent de l'analyse des états financiers de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025.

Les états financiers ont été vérifiés par la firme comptable « Pellerin Aubert Ramsay Provencher Inc. » et ont été déposés publiquement en séance ordinaire du conseil, le 11 août 2026. Ce rapport indique que les états financiers dans leurs aspects significatifs donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes.

Il a été proposé par M. Frédéric Thibodeau, appuyé par M. Robert Allaire et résolu d'adopter le rapport des faits saillants des états financiers pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2025. Une copie papier sera envoyée à tous les citoyens via publipostage dans les semaines à venir.

ADOPTÉE

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester

09-26-125 3.3 OFFRE DE SERVICE 2027 – CAIN LAMARRE

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a reçu l’offre de service 2027 du cabinet d’avocat CAIN LAMARRE ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M^{me} Sarah Verville, appuyée par M^{me} Martine Lambert et résolu :

D’AUTORISER le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet CAIN LAMARRE à même la banque d’heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2027, pour la somme de trois mille six-cent soixante-quinze dollars (3 675 \$) ;

DE MANDATER le cabinet CAIN LAMARRE de procéder au recouvrement des créances municipales ;

DE MANDATER le cabinet CAIN LAMARRE de représenter la Municipalité à la Cour municipale pour l’ensemble de ses dossiers.

ADOPTÉE

09-26-126 3.4 DEMANDE D’APPUI – RÉDUCTION DE LA LIMITE DE VITESSE – ROUTE 263

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a reçu une demande pour une réduction de la limite de vitesse sur la route 263 ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande concerne la mise en place d’une zone de 70 km/heure près du 1360, Route 263 ;

CONSIDÉRANT QUE la demande relève de la compétence du ministère des Transport.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M^{me} Martine Lambert, appuyée par M. Steeve Binette et résolu :

QUE le Conseil municipal appui la demande de modification de la limite de vitesse de 90 km/h à 70 km/h dans la zone du 1360, Route 263 ;

QUE la résolution soit transmise à la demanderesse ainsi qu’au ministère des Transports dans les meilleurs délais.

Ont voté Pour :	Ont voté Contre
M ^{me} Sarah Verville M ^{me} Martine Lambert M. Steeve Binette	M. Frédérick Thibodeau M. Robert Allaire

ADOPTÉE À MAJORITÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

**09-26-127 3.5 RÉPARATION DE PONTS SUR LES CHEMINS MUNICPAUX –
RÉPARTITION DES COÛTS**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a reçu la facturation de la part du ministère des Transports concernant la réparation de deux ponts sur les chemins municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a une volonté de bonne entente face aux opérations de déneigement ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a pris connaissance de ces factures.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Frédérick Thibodeau, appuyée par M. Steeve Binette et résolu :

QUE le Conseil accepte de diviser les montants facturés de la manière suivante :

- 50 % du coût sera assumé par la Municipalité ;
- 50 % du coûts sera assumé par la compagnie de déneigement.

DE MANDATER la direction générale pour le recouvrement des sommes dûes par la compagnie de déneigement

QUE la dépense soit prise au poste budgétaire Déneigement – Sous-contractant.

ADOPTÉE

**09-26-128 3.6 CLUB ALLÉGHANISH – AUTORISATION TRAVERSE DE ROUTE –
ACCOTEMENT RANG CRAIG ET UNE PORTION DU 4^E RANG**

CONSIDÉRANT QUE le Club de motoneige Alléghanish nous demande l'autorisation de traverser et circuler sur l'accotement du Rang Craig (à partir du lot 5 892 218) et de continuer sur la partie du Rang Craig jusqu'au coin du 4^e Rang (fermé l'hiver) ;

CONSIDÉRANT QUE le Club de motoneige Alléghanish nous demande l'autorisation de circuler sur une portion du Rang 4 (à partir du lot 5 802 079 jusqu'au lot 5 892 215) comme sentier de motoneige étant donné sa fermeture l'hiver ;

CONSIDÉRANT QUE le Club de motoneige Alléghanish nous demande de faire la vérification de la signalisation informant les automobilistes de la présence d'une traverse de motoneige afin d'assurer la sécurité des usagers.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M^{me} Sarah Verville, appuyé par M^{me} Martine Allaire et résolu :

D'AUTORISER le Club de motoneige Alléghanish à traverser et circuler sur l'accotement du Rang Craig (à partir du lot 5 892 218) et

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

de continuer sur la partie du Rang Craig jusqu'au coin du 4^e Rang (fermé l'hiver) ;

D'AUTORISER le Club de motoneige Alléghanish à circuler sur une portion du Rang 4 (à partir du lot 5 802 079 jusqu'au lot 5 892 215) comme sentier de motoneige étant donné sa fermeture l'hiver ;

À MANDATER la direction générale pour effectuer les vérifications nécessaires concernant la signalisation afin d'assurer la sécurité des usagers.

ADOPTÉE

- 4. LÉGISLATION**
- 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 6. TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE**
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**
- 8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
- 9. LOISIRS ET CULTURES**

Dimanche 30 août : fermeture du club de lecture TD : 20 jeunes, 12 adultes, prix de participation, 28 abonné(e)s ont lu 272 livres.

Jeudi 3 septembre : 1^{ère} rencontre Ados et le Comité des Loisirs pour des discussions sur une possible activités Halloween.

19 septembre : Reprise des jeux de sociétés en après-midi.

Déplacement du Pickleball les mardis pm à partir du 15 septembre.

24 septembre : Soirée savoir-faire avec Christian Guillemette sur le sujet de la scierie.

- 10. AFFAIRES NOUVELLES DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 11. SUIVI DU CONSEIL PRÉCÉDENT :**

Cas des éoliennes ; Position de la MRC est qu'il n'y a pas de projet envisagé, ni appuyé tant que le projet approuvé de 2023 ne sera pas complété.

- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les sujets suivants sont abordés par des citoyens lors de la période de questions :

- Sylvain Thibault : Réparation des Ponts, MTQ pourrait avoir des photos des inspections annuelles précédentes.
- Yvan Riopel : Coût Cain Lamarre et le nombre d'heures dans la banque (15h, 3 675\$), Contrat de fauchage : bris mécanique. Est-on la seule municipalité touché, solution envisagée?
- Yvan Ouellette : Club Alléghanish, passe des 2 côtés, dangereux. Capstone : a-t-on des nouvelles, ont-ils pris contact avec le conseil ou l'administration – non.
- Luc Legris : Sécurité publique : Communiqué FB et site municipal.
- Jocelyn Allaire : y a-t-il un numéro d'urgence pour les gens pris dans la neige, pas possibilité de contacter le déneigeur. Travaux publics : certains secteurs doivent être retravailler. Club Alléghanish : penser à changer de trajet.

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

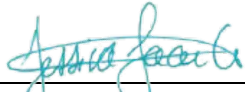
- M. Cantin : problématique du gravier inquiète, Piste de motoneige demande de rester à l'affut, parfois la neige rend la signalisation inexistante.
- Sylvain Thibault : Chemins problématique : Côte Binette et Côte Allaire.

08-26-129

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M^{me} Martine Lambert, appuyé par M. Robert Allaire, de lever l'assemblée à 20 h 42.

Micheline Lemay
Mairesse suppléante



Jessica Lacerte
Directrice générale &
Greffière-trésorière

La Mairesse suppléante, Madame Micheline Lemay, a pris connaissance de toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son veto.

Signé à Sainte-Hélène-de-Chester le 2 septembre 2026.